

Février 2012

## ÉDITORIAL

2012 s'ouvre dans les difficultés quotidiennes pour beaucoup.

La crise est là.

Il ne s'agit pas de la nier, et d'ailleurs, comment le pourrait-on ?

8 millions de pauvres en France et, parmi eux, de plus en plus de travailleurs pauvres, un cortège d'usines qui ferment et la cohorte des chômeurs qui ne cesse de grandir, les fins de mois toujours plus difficiles pour le plus grand nombre, l'endettement colossal de notre pays et la crainte de voir cet endettement peser toujours plus sur les générations futures si nous n'arrivons pas à redresser la situation.

Mais attention, la sortie de crise en cette année électorale peut engendrer des « docteurs Folamour » ou, plus grave, beaucoup plus grave, des populistes prônant le repli sur soi, le rejet de l'autre, la radicalité et, finalement, l'exclusion pour beaucoup et l'isolement pour tous.

Face à cela, mon propos, en ce début d'année, est de vous appeler à rejoindre les vœux de ceux qui, non seulement tracent les chemins de l'espérance, mais croient encore

à la force collective pour permettre le possible.

A l'heure du choix, nous aurons à trancher sur les portes de sortie de crise nécessaires, atteignables, réalisables et aussi qui conduisent à plus de justice, d'équité, de solidarité, en un mot... **qui conduisent à plus d'humanité !**

Acteurs de la vie sociale et sociétale, porteurs des solidarités de toutes sortes et, notamment, intergénérationnelles, nous, les retraités Cfdt, devons être, en ce début d'année 2012, vigilants, mobilisés et surtout porteurs de cet espoir.

*Jacques PEZARD*

Citation :

*La tolérance n'est pas une concession que je fais à l'autre ; elle est la reconnaissance de principe qu'une partie de la vérité m'échappe.*

*Paul Ricoeur  
Philosophe français*

### SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Pages 2 et 3 :	Actions des Unions Locales de Retraités
Pages 4 et 5 :	Colloque sur la perte d'autonomie
Page 6 :	Acteurs et solidaires - CEDH
Page 7 :	SSR Chimie-Energ. - C <sup>100</sup> Dévelop.
Page 8 :	C <sup>100</sup> Loisirs - Un ouvrage à lire

## U.L.R. DES HERBIERS

Au mois d'octobre, au cours de la **semaine bleue** des manifestations sont organisées dans les maisons de retraite, et dans les communes, en direction des retraités et personnes âgées, ce qui permet à certains de sortir de leur isolement.

A cette occasion, en conseil ULR des Herbiers, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité d'une action ; il a été décidé de la rédaction d'un communiqué rappelant les revendications de la **CFDT Retraités**, concernant les basses pensions, la perte constante du pouvoir d'achat, les augmentations des tarifs des mutuelles, l'accès de plus en plus difficile aux soins ...

Une autre décision a été prise par les membres du conseil, (avec la rédaction d'une lettre type, - à chacun de l'écrire à sa convenance - et signée comme adhérent **CFDT Retraités**), de l'envoi d'un courrier individuel aux élus de la circonscription, député, sénateur, conseiller général, leur rappelant leurs responsabilités dans les décisions prises, que leurs votes approuvent ; une manière de leur rappeler leurs responsabilités durant leurs mandats.

Une seule réponse est revenue, adressée individuellement à l'auteur d'une lettre, ce qui marque le peu d'intérêt des élus pour leurs électeurs, hors élections.

### Prochaine Assemblée Générale de l'ULR des Herbiers

**le lundi 16 avril 2012 à 14 h 30**

**salle de la Mijotière  
route de Pouzauges Les Herbiers**

**suivie d'une rencontre avec  
Guy Ruchaud  
qui présentera le livre  
de sa vie de militant**

## U.L.R. DE MONTAIGU

### Assemblée Générale de l'U. L. R. de Montaigu

**Jeudi 22 Mars 2012 à 14 h 30**

**Salle l'Egault (Stade Maxime Bossis)**

**Thème interprofessionnel :  
L'AIDE A LA PERSONNE  
avec l'apport du syndicat santé-sociaux CFDT 85**

Contact : 02.51.94.28.31    Courriel : [ul.cfdt.montaigu@orange.fr](mailto:ul.cfdt.montaigu@orange.fr)

Lors de notre Conseil de l'Union Locale du 31 mars 2011, nous avons fait le constat des difficultés rencontrées lors du passage des Actifs aux Retraités CFDT avec, entre autres, l'obligation de passer par une **radiation** de son syndicat et une **ré-adhésion** au syndicat des Retraités.

Nous avons pris la décision, en accord avec le Conseil UTR, d'adresser un courrier à la Confédération CFDT et à l'UCR avec copie aux instances départementales et régionales.

**Dans notre lettre, envoyée le 3 mai 2011, nous avons souligné** « un réel manque d'information auprès des salariés Public/Privé dans les revues CFDT aux adhérents sur :

- ↳ la continuité de l'adhésion ;
- ↳ la connaissance du syndicat des Retraités CFDT et de ses actions pour la défense de nos droits ainsi que de la place que représentent les Retraités CFDT dans les instances internes et externes du Syndicat. »

**Nous avons donc exprimé le souhait :**

- Que soit revue la formulation « **radié** » dans le courrier adressé aux adhérents lors de leur départ à la retraite et que soit mentionnée la possibilité d'une continuité de la vie syndicale chez les Retraités.
- D'une parution de rubriques dans **CFDT Magazine** sur la valorisation de nos activités syndicales. »

Voici quelques extraits de la réponse en date du 15/06/11 d'Hervé Garnier, Secrétaire national :

« Lors du dernier Congrès de l'UCR (05/11), la nécessité d'un travail commun a été réaffir-

mée. Elle a fait l'objet de réponses dans les débats du Congrès. C'est aussi dans ce sens qu'ont eu lieu des échanges entre les responsables de l'UCR et votre ULR.

Lors de notre dernier échange le 01/06 avec les responsables de l'UCR, nous avons examiné quels pourraient être les prolongements à donner à ce travail engagé depuis une dizaine d'années.

Enfin, je vous signale que le courrier de radiation n'existe plus dans la version Gessy 8. Ceci est le résultat de différents travaux auxquels a participé également l'UCR.

Cette modification vise aussi à répondre non plus à la notion de démission mais de transfert de salarié à retraité »

Effectivement, nous avons constaté un réel changement dans le courrier de la nouvelle version du logiciel CFDT « Gessy » qui est envoyé par le syndicat de salariés lors du passage à la retraite :

La formulation précédente :

« Nous assurons la transmission de ta radiation au service fédéral »

est remplacée par :

« Dans le cas de changement professionnel ou géographique, vous pouvez poursuivre avec la CFDT.

Nous assurerons alors le relais avec le Syndicat ou l'Union Territoriale de Retraités concerné par votre nouvelle situation. Merci de nous en faire part. »

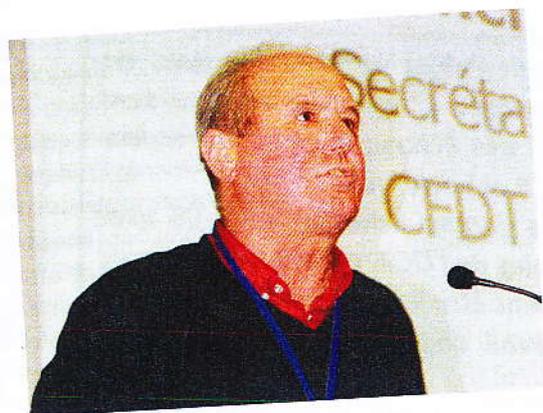
Nous espérons que tous les syndicats utilisent cette nouvelle version et qu'elle facilitera l'adhésion au Syndicat des Retraités.

Le Conseil ULR

**En accord avec une de nos priorités : la proximité, quelques-uns des membres du Conseil ULR ont contacté des adhérents du secteur, pas encore rencontrés lors de nos journées conviviales ou activités, pour qu'ils ne se sentent pas ignorés et pour connaître les raisons de leur non participation (problème de déplacement ? isolement ? santé ? ).**

**Si vous souhaitez être contacté ou connaissez quelqu'un le souhaitant, faites-vous connaître à l' ULR CFDT, boulevard Louis Blanc à La Roche. Téléphone de l'UTR : 07.78.11.32.38. Merci**

Jacqueline Champot



## « Nous restons attachés à la notion d'aide à l'autonomie »

Que signifie la dépendance ? Les mots résonnent dans la tête parce qu'ils ont un sens, une origine, une histoire. Pour notre génération qui a connu la revendication de peuples entiers à la liberté, qui a suivi les progrès de la décolonisation, l'indépendance des peuples a un sens inégalé.

Dans le même temps, la dépendance caractérise toute la vie sociale : nous sommes tous dépendants de notre famille, de notre travail,

**Je remercie tous les militants qui sont allés à la rencontre des autres**

des relations entre générations. Quel que soit notre âge, nous sommes tous des êtres dépendants. Cette notion n'a dès lors rien de spécifique aux personnes âgées. C'est pourquoi nous restons attachés à la notion d'aide à l'autonomie.

Dès lors, je voudrais partager avec vous deux questions.

Première question : depuis quand le reniement de ses engagements constitue-t-il une politique du vieillissement ? Le 8 février 2011, à l'occasion du lancement officiel du débat national sur la dépendance au Palais d'Iéna, le président de la République déclarait : « Je voudrais que la dépendance soit l'expression de la même solidarité que les retraites, la maladie, la famille et le chômage(...). Il s'agit d'ajouter une nouvelle dimension à notre pacte social. »

Sept mois plus tard, le Premier ministre annonçait : « Traiter ce dossier dans le contexte économique et financier que nous connaissons aujourd'hui, dans l'urgence, ne serait pas responsable. » Il renvoyait le sujet à ... 2012. Si les réalités économiques le permettent !!! On sait d'avance ce qu'il en sera.

Deuxième question : depuis quand le mensonge, organisé en sondages, permet-il d'affirmer que la majorité des Français estime que « l'Etat doit prendre en charge uniquement les personnes qui en ont le plus besoin notamment les plus démunies financièrement » ?

Quelle générosité ! Quelle générosité et quelle indécence à proposer pour la rendre obligatoire, une assurance dépendance au même titre que l'assurance voiture ou l'assurance habitation ! La Fédération française des sociétés d'assurance ne s'honore pas quand elle commande une étude de la sorte, en « tripatouillant » les items.

## « Pour une prestation autonomie publique, universelle, et solidaire »

Soyons rigoureux. Les résultats de notre enquête sont plus nuancés, plus ouverts. Ils sont en tout cas très clairs. Il nous reste du chemin à parcourir pour y arriver. Mais nous voulons, parce que cela nous paraît juste, une prestation autonomie qui soit publique, universelle et solidaire.

Oui, nous revendiquons, avec toute la CFDT, une prise en charge de l'aide à l'autonomie qui soit publique, universelle et solidaire. « Publique » pour que ce soit dans le cadre de l'action sociale et non des seules assurances privées que soit assurée la prise en charge. Nous aurons ainsi la certitude que personne ne sera laissé sur le bord du chemin. C'est sa dimension « universelle ». Chacun sera assuré d'une prise en charge si la perte d'autonomie l'atteint.

Nous voulons aussi une réforme « solidaire ». La solidarité est un échange entre les personnes, les générations, les membres d'une même société. Dans la solidarité, je donne et je reçois. Je donne certes en fonction de mes moyens. Mais parce que je suis aussi responsable, je donne. Y compris alignant le taux de cotisation des retraités à la contribution sociale généralisée (CSG) sur celle des salariés, soit moins d'un point d'augmentation. Parce que nous sommes retraités, n'aurions-nous plus à donner ? En serions-nous réduits à ne pouvoir que recevoir ? Sinistre abandon. Particulièrement en ces temps de crise pour tous.

La dimension universelle, c'est aussi la solidarité entre toutes les catégories sociales. Ainsi, la contribution solidarité pour l'autonomie, produite par la journée de solidarité représentant 0,3 % sur la masse salariale, doit être élargie à tous ceux qui ne la paient pas.

Enfin, la CFDT, opposée à toute récupération sur succession des seules personnes dépendantes, soutient l'instauration d'une taxe sur la transmission, à titre gratuit, de l'ensemble des patrimoines.

## « La fragilité des plus faibles a quelques exigences ! »

Au terme de cette journée, pour chacun d'entre nous, tout commence ou recommence.

Dans les mois qui viennent, deux missions attendent les retraités : les législatives et l'opinion.

Les législatives : à l'occasion de cette échéance électorale, nous vous proposerons d'aller rencontrer les principaux candidats pour leur demander de porter nos revendications sur le dossier « Aide à l'autonomie ». Ce sera pour le pôle revendicatif de l'UCR-CFDT le prochain gros dossier que nous allons vous proposer pour qu'ensemble nous nourrissions le débat politique de notre approche, de nos analyses et de nos positions.

L'opinion : toutes les études l'affirment, 84 % des Français considèrent que la dépendance est une priorité nationale. Mais - et notre enquête le démontre bien - peu de gens connaissent les détails de la technicité du sujet. Il va donc falloir par notre présence sur tous les terrains, expliquer les enjeux, éclairer les différentes hypothèses, partager les réponses et les solutions que nous souhaitons voir prises en compte.

Du travail nous attend. Et pour nous encourager, je voudrais, quitte à en surprendre quelques-uns, donner raison à Nicolas Sarkozy quand il déclare (je cite) : « Une société se juge à la façon dont les enfants traitent leurs parents ça s'appelle la solidarité des générations. Et seulement 20 % des familles peuvent assumer toutes ces charges. »

Oui, Monsieur le Président, nous nous honorons tous à respecter nos parents ! Et à accompagner les 80 % des familles qui ne peuvent assumer toutes les charges liées à la perte d'autonomie.

Personne ici n'accepte, ni n'acceptera que le dossier « aide à l'autonomie » se soit conclu et se conclut demain par abandon de l'Etat et une ségrégation supplémentaire entre ceux qui peuvent prétendre à une assurance dépendance et les autres ? La fragilité des plus faibles a quelques exigences ! L'action syndicale aussi !

**Parce que nous sommes retraités, n'aurions-nous plus rien à donner ?**

Source : Retraité Militant CFDT n° 2012.01  
Colloque qui a eu lieu le 23 novembre 2011  
à Paris auquel est intervenu, entre autres,  
François CHÉRÈQUE

# ACTEURS ET SOLIDAIRES

En ce début d'année 2012 morose et difficile pour beaucoup, nous avons choisi de proposer dans ce journal des témoignages d'espérance.

En effet, de nombreux adhérent(e)s et militant(e)s CFDT sont restés acteurs de la vie sociale et sociétale et se sont engagés dans la vie associative pour tenter d'apporter, là où ils sont, plus de justice et plus de solidarité.

Et pourtant, un grand journal du soir - *le Monde*, pour ne pas le citer - a cru bon de titrer à la Une : « **Vieux, privilégiés, égoïstes** » en parlant des retraités !

On peut évidemment s'indigner quand on s'intéresse, comme nous, à la situation parfois misérable de nos anciens ; on peut aussi s'indigner quand on connaît nos valeurs et nos engagements.

Mais plutôt que de railler de tels amalgames et, au final, une telle malhonnêteté intellectuelle de la part d'un journal qui se dit intellectuel, nous préférons témoigner de ce que nous faisons et de ce que nous vivons.

Témoigner de nos engagements ; témoigner de nos solidarités et particulièrement de notre solidarité intergéné-

rationnelle ; témoigner des échanges et des contacts humains que nous provoquons, des espérances que nous créons, des combats que nous menons pour plus d'humanité.

Voici, ci-dessous le premier témoignage.

Tout au long de l'année, d'autres témoignages suivront.

**A vous, chers adhérent(e)s de nous envoyer en retour vos réactions et pourquoi pas, vos propres actions.**

## AGIR POUR L'INSERTION PAR L'EMPLOI

Je suis bénévole à « **Actif Emploi** ». Cette association se fixe l'objectif d'aider, d'accompagner des demandeurs d'emploi à reprendre pied sur le marché de l'emploi, reprendre confiance en leurs capacités alors qu'ils traversent une période plus ou moins longue et, oh combien, difficile, de recherche d'un travail.

Que faisons-nous ?

Nous recevons des chômeurs et, au vu de leur dossier, nous leur proposons un accompagnement maximum de deux ans. avec la volonté d'aboutir avec eux à une embauche durable sur le marché du travail.

Durant ces deux ans, ils accomplissent des missions (nettoyage, jardinage, bricolage, petits travaux d'entretien, cuisine, ménage, etc.) que nous leur proposons et, parallèlement, nous les aidons à mettre en place un vrai projet professionnel. L'objectif est d'organiser l'accès

à la formation aux formations nécessaires et, au final, d'obtenir un emploi durable.

Nous agissons dans le cadre d'un partenariat avec des particuliers, des associations, des entreprises à qui nous facturons les prestations qu'ils demandent et qui sont réalisées par les demandeurs d'emploi que nous leur présentons. Nous payons le demandeur d'emploi au SMIC. S'agissant de services à la personne, précisons que les particuliers bénéficient, pour leurs impôts, d'une déduction de 50 % du prix des prestations fournies.

Au-delà de la gestion des contrats, nous assurons aux demandeurs d'emploi un accompagnement serré (lien régulier avec les employeurs, formations, ateliers divers, cuisine, informatique, santé...). 80 % d'entre eux nous quittent, après avoir repris confiance, avec un contrat de travail sur le marché de l'emploi.

En 2011, nous avons ainsi réalisé 50 000 heures de travail ! Pas mal, non ?

Nous agissons sur les cantons de Chantonay et Luçon et le littoral sud, de La Faute à Jard-sur-Mer.

D'autres associations proches font de même sur toute la Vendée. Nous nous coordonnons avec elles (échanges d'expérience, solidarités diverses...).

Nous fonctionnons avec six salariés permanents et l'association est dirigée par un conseil d'administration composé d'une majorité de retraités.

En-dehors des réunions de décision, les administrateurs bénévoles que nous sommes participent à l'animation de l'association, notamment la conduite des différents ateliers et le soutien des salariés permanents dans leurs diverses activités.

Alain VIAUD

## La Cour Européenne des Droits de l'homme (C.E.D.H.)

La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qui siège à Strasbourg, est un organe juridictionnel supranational, créé par la convention européenne des droits de l'homme dans le cadre du Conseil de l'Europe avec 47 états membres, et compte 47 juges (1 par Etat).

L'histoire enseigne combien les périodes de crises sont à haut risque pour les droits de l'homme.

La notoriété de cette Cour est inversement proportionnelle à l'import-

ance de ses arrêts (10000 depuis sa création). La condamnation de la torture, c'est elle. La censure d'un archaïsme du droit français permettant à un chef qui s'estimait offensé, de faire condamner un auteur nonobstant la véracité de ses propos, encore elle. La présence des avocats en garde à vue, ou la vigilance à l'indépendance des magistrats, toujours elle. Ses faits d'armes impressionnent.

Accusée d'ingérence par ses détracteurs, la Cour de Strasbourg en dé-

çoit d'autres par sa lenteur. La Cour des Droits de l'Homme est quand même un rempart irremplaçable, mais fragile, aux dérives autoritaires des Etats.

Condensé d'un texte de la revue *Projet* du centre de recherches et d'actions sociales

Guy Retailleau et Guy Ruchaud

Au cœur du débat :

*Les relations entre générations*

Adhérents retraités et conjoints

Vous êtes tous invités à votre

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Judi 29 mars 2012**

Au Restaurant Le Mareuillais

à Mareuil-sur-Lay

Essentiel de la Déclaration CFDT au C.A. de janvier de la Caisse Mutuelle et d'Action Sociale Loire-Atlantique/Vendée d'EDF-GDF

La CFDT présente ses meilleurs vœux pour 2012 au personnel et aux élus et rappelle les exigences des bénéficiaires.

**Oui, je VŒUX que ma CM-CAS fasse le choix d'une représentativité pluraliste au service de la gestion et du développement de nos activités sociales.**

**Oui, je VŒUX que ma CM-CAS améliore ses moyens d'information et de communication au service de nos activités de proximité.**

**Oui, je VŒUX que la CCAS recentre sa gestion et ses budgets sans que nous soyons les seuls à subir les tentatives d'un retour à l'équilibre. Nous supportons des augmentations successives de nos participations sans amélioration notoire des activités.**

**Oui, je VŒUX que la CCAS respecte son engagement d'assurer le financement de notre Couverture Supplémentaire Maladie Retraité (CSM-R) par l'emploi de 50 % de dotation décentralisée des entreprises.**

A défaut, les cotisations des retraités vont augmenter jusqu'à 18 %, bien au-delà des surtaxes imposées par le Gouvernement.

**Oui, je VŒUX que la CCAS qui gère ce contrat CSM-R engage d'urgence la refonte de la grille des cotisations inéquitable dans sa construction initiale.**

**Oui, je VŒUX que la CGT majoritaire accepte les propositions des autres Fédérations pour une parfaite organisation des prochaines élections de CM-CAS**

**Oui, je VŒUX pour la mutuelle CAMIEG que ses excédents soient répartis, conformément aux souhaits de l'Interfédérale, actés dans un accord de Branche, à savoir :**

- Transfert de 35 % des excédents des actifs vers la section des retraités ;
- Amélioration de certaines prestations ;
- Baisse de la cotisation des actifs ;
- Abondement du Fonds de Solidarité.

**Alors, oui, ensemble, 2012 sera une bonne année !**

... mais ce sont des vœux pieux car la CCAS-«CGT» a un comportement extrêmement préoccupant dont nous devons reparler le 29 mars.

## Commission « Développement »

### Tout faire pour que les 1193 adhérents de + de 55 ans se fidélisent dans la CFDT

Dans quelques années, plus d'un millier d'adhérents CFDT de Vendée prendront leur retraite.

Parmi ces adhérents, combien connaissent l'UTR ? Qu'attendent-ils de la CFDT :

- Pour se préparer à la retraite ?
- Pour, demain, être soutenu, défendu ...dans leurs justes revendications de jeunes retraités ?
- Pour avoir une place à part entière dans la société ?...

Avec la collaboration de l'URI, de l'UD, la commission Développement de l'UTR a engagé un vaste travail de contacts avec tous les syndicats de salariés, à la fois, pour mieux faire connaître l'UTR, mais aussi, pour savoir ce qu'attendent les futurs retraités. Une enquête auprès des plus de 55 ans va être réalisée, d'abord, avec les syndicats INTERCO et Santé Sociaux et nous comptons sur chaque adhérent UTR pour inviter nos ex collègues à y

répondre.

Parallèlement, nous continuons notre travail de mobilisation auprès des syndicats d'actifs ; un exemple tout-à-fait positif avec la rencontre que nous avons eue avec le syndicat des Banques en décembre ; la volonté de travailler ensemble donne déjà quelques perspectives d'adhésion.

Dans nos contacts, osons aussi proposer l'adhésion à l'UTR à ceux qui ont connu la CFDT avant leur retraite et qui, du fait de leur situation ou par solidarité, pourraient nous rejoindre.

Votre responsable ULR ou SSR dispose de plaquettes d'information, d'adhésion qui, en plus de votre témoignage personnel, apportent des arguments pour l'engagement syndical des retraités.

Bises et vœux et « le gagnant est BONNE SANTÉ » !

Avant l'apéritif, **Jacques Pezard**, Secrétaire Général de l'UTR, nous souhaite santé et bonheur en cette année « d'interrogations et de rebondissements, qui demandera de la motivation sur les sujets actuels : dépendance, pouvoir d'achat, complémentaires santé » ;

**Jacques Giraud**, responsable de la Commission loisirs (dont tous les membres ont été présentés et applaudis), nous annonce la **journée à Noirmoutier du 24 mai**.



Tour de chant du « *Trio révolutionnaire* » (trio de 2 membres seulement ! ) : java et valse pour quelques-uns dès les premiers airs de 1930-40 puis ce sont de nombreux succès des années 50 à 70, de presque tous les grands de la

chanson française que les 115 participants chantent avec Gaétan...

A la pause, Maurice, 85 ans, nous dit de mémoire : « *le temps, aux plus belles choses se plaît à faire un affront, il saura faner vos roses comme il a ridé mon front...* » qui sont les stances à Marquise, (une comédienne que courtoisait Pierre Corneille), ainsi que « *le mot et la chose* » (de l'abbé de l'Atteignant, 18<sup>ème</sup> siècle) et nous fait chanter « *Troupiau* » appris, jadis, à l'école... Joseph, prêtant les textes de chansons engagées, chante avec Jacqueline *Le temps des cerises* et avec Michel *La Butte rouge* et *Les Canuts*.



Le partage de la galette clôt cette rencontre désormais traditionnelle dont le succès est incontestable.

C'est si bon de commencer l'année avec des amis et dans l'espérance !

Jacqueline CHAMPOT

## « La Dictature de l'urgence » de Gilles FINCHELSTEIN

## Un Ouvrage à lire



L'auteur de cet ouvrage a le mérite de nous faire découvrir une réalité que nous ressentons tous les jours, sans en mesurer l'ampleur et les conséquences sur la société actuelle et future.

Cette notion de l'urgence s'étend sur notre quotidien avec une ampleur, et une rapidité que nous ne soupçonnons pas. L'urgence c'est internet, c'est le marché, l'argent, le libéralisme ; tout fait système.

L'information est plus que jamais entrée dans l'urgence. L'emprise de l'éphémère crée la fièvre des nouveautés ; c'est ainsi qu'en matière de consommation, on crée un climat de pénurie, afin de déclencher - paradoxalement- l'acte d'achat.

Au niveau de l'investissement, l'opportunité se mesure moins à sa pertinence qu'à sa rentabilité immédiate. Nous sommes pris dans une spirale de l'accélération, et la réalité du monde d'aujourd'hui voit l'hégémonie de la vitesse, et de l'instant, s'exercer au profit du

plus rapide. Dans cette réalité la politique prise dans cette spirale, ne fait que sauter d'une urgence à l'autre, ce qui conduit à une succession de décisions prises sans cohérence, avec des résultats souvent inverses à ceux recherchés.

L'auteur, dans sa dernière partie tente de redonner du sens au temps, de retracer des perspectives, il propose une autre voie, tout en mesurant qu'il y a une vraie urgence sociale pour plus de 8 millions de personnes qui vivent en France avec un revenu mensuel inférieur à 910 euros. Que le temps soit un sujet éminemment politique -au sens le plus noble du mot- ne fait guère de doute. C'est la vie dans la cité et son avenir qui sont en jeu. Mais il ne faut pas seulement donner du temps au temps, il faut aussi, et c'est là l'essentiel, donner du sens au temps.

**Ce sera l'enjeu du rendez-vous de 2012, et la première étape de la salutaire refondation du clivage entre la droite et la gauche.**